

Sujet: [INTERNET] Projet parc éolien de Montjean

De : William Gascoin <william.gascoin@gmail.com>

Date : Tue, 12 Dec 2017 18:13:32 +0100

Pour : pref-observations-ep-montjean@charente.gouv.fr

à l'attention de Monsieur Roger Orvain

Commissaire enquêteur en charge du projet de Montjean

Bonjour Monsieur,

Je souhaite apporter ma contribution à cette enquête publique pour marquer mon opposition à ce projet, et pour multiples raisons.

--Tout d'abord, le secteur est déjà bien saturé en parcs éoliens; celui de la Faye à 5 km; celui de Theil rabier à 2 km seulement; et celui prévu à Melleran à 5km qui vient de recevoir un avis favorable. Au total 20 parcs éoliens sont en exploitation ou font l'objet d'un avis favorable. Trouvez-vous normal que des habitants soient obligés de vivre au milieu d'aérogénérateurs gigantesques. Est-ce moralement acceptable de détruire la qualité de vie des ruraux.

--Ensuite ce parc se situerait à moins de 800m d'une école; d'une bibliothèque, de la salle des fêtes, d'une boulangerie et de l'agence postale, soit a des endroits de vie, de convivialité et d'échanges entre habitants, voisins, amis, etc... Ne pensez-vous pas que ces machines risquent de créer des dissensions , réduire ces échanges et cette convivialité, et nuire de cette façon aussi à la qualité de vie.

--Ces habitants subissent déjà les effets de la ligne LGV située à 750m. Est-ce raisonnable d'ajouter une nuisance de plus. Les habitants de Sauzé-Vaussais ont récemment manifesté contre cette ligne LGV.

--Ce projet est très impactant au niveau des paysages. Dans l'aire d'étude rapprochée, il serait visible sur un arc de 180° côté Est, dont fait partie la vallée de la Charente et ses affluents. Dans l'aire d'étude éloignée, des vues majeures apparaissent sur un arc de 270°; et c'est idem pour l'aire d'étude intermédiaire.

--De nombreux sites archéologiques sont mentionnés autour de la Z.I.P

--Ce projet serait trop près des points de prélèvements d'eau pour l'irrigation et trop près du point de prélèvement de La Péruse.

--La partie nord du projet est situé sur une zone à forte sensibilité concernant les remontées de nappe phréatique, combiné au risque d'inondation.

--Il est bien trop proche des zones boisées et de ce fait serait dangereux pour l'avifaune. Enjeux forts pour le Milan noir (94 cas de mortalité due à l'éolien), l'Alouette des champs (184 cas de mortalité; la Pie grièche écorcheur(19 cas de mortalité) ; la Bondrée apivore (9 cas de mortalité) et le faucon crécerelle (299 cas de mortalité).

--Sa rentabilité est douteuse. 60% des vents sur le secteur ont des vitesses comprises entre 1,5 et 4,5m/s, et seulement 12% entre 4,5 et 8m/s. Je rappelle que pour démarrer une éolienne a besoin de vent de 3,5m/s et pour produire de l'électricité de façon optimale, des vents de 10 à 12m/s.

Pour toutes ces raisons,(mais je pense que la plus importante, c'est l'encerclement des villages par tous ces projets) j'espère de tout cœur que vous donnerez un avis défavorable à ce dossier.

Je vous remercie de votre attention, et je vous prie d'agréer, Monsieur Orvain, mes salutations distinguées.

William Gascoin -16490 - Alloue

--